

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 31 Mars 1874.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire parti de Toulon à bord du yacht *L'Hirondelle* le mercredi 25 à 6 heures et demie du soir, est arrivé à Cannes le jeudi vers midi.

Le Prince est immédiatement descendu à terre et a rendu visite à l'Archiduc Rénier et à l'Archiduchesse Marie.

Le lendemain LL. AA. II. accompagnées de S. A. R. l'Infante Isabelle d'Espagne, Comtesse de Girgenti, de S. A. R. la Duchesse de Parme, de LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Caserte, se sont rendues à bord de *L'Hirondelle*, dont le Prince leur a fait les honneurs.

Le soir, S. A. S. a dîné chez l'Archiduc.

Dimanche, le Prince a quitté Cannes mais par suite du calme plat, n'est arrivé à Monaco qu'hier à 11 h. du matin.

S. M. le Roi de Wurtemberg vient de conférer à Monseigneur Charles Theuret, Protonotaire Apostolique, Camérier Secret de S. S. le Pape, Premier Aumônier de S. A. S. le Prince, la Croix de Commandeur de l'Ordre de Frédéric.

S. Exc. le Marquis de Maussabré Beufvier, Ministre Plénipotentiaire du Prince à Paris, est arrivé à Monaco mardi dernier et a eu l'honneur de dîner au Palais le surlendemain.

Ce diplomate est reparti le 27 pour retourner à son poste.

Avant-hier dimanche, S. Exc. le Général, Comte de Blome, Conseiller intime de S. M. le Roi de Danemark, S. Exc. le Baron de Reyer, Ministre Autrichien, et le Marquis Bargagli ont dîné au Palais.

Le *Journal de Nice* annonce que S. A. S. le Prince de Monaco a mis à la disposition du Conseil d'Administration de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Nice, une médaille d'or de la valeur de 200 francs destinée à être décernée en son nom, aux plus beaux produits de la culture maraîchère.

Les grands concours internationaux du printemps ont eu lieu, ces jours derniers, à Monte Carlo, au milieu d'une affluence relativement considérable de tireurs. Plusieurs de ceux-ci ont, en effet, prolongé leur séjour parmi nous afin d'y prendre part.

Le *Prix des terrasses* consistant en 2,000 francs d'argent ajoutés à 50 fr. d'entrée et un objet d'art a ouvert la série. Le second devait recevoir 35 % et 500 fr.; le troisième 25 %; et le quatrième 15 % sur les entrées.

Plus de trente concurrents s'étaient fait inscrire, parmi lesquels quelques-uns des vainqueurs des grands concours de janvier. La séance promettait d'être très intéressante; elle l'a été. Après une lutte assez longue, M. Stacpoule a été proclamé premier, M. Jourdier, second, M. Anderson, troisième et M. Sper, quatrième.

La poule d'essai avait été gagnée auparavant par M. Townely.

Plusieurs poules simples et au doublé ont eu lieu ensuite; elles ont été gagnées successivement par MM. Walker, de Zualart, Comte de Ferreire, Baron de St-Clair, Bacci, Treherne, Jourdier, etc.

Un petit accident, fort heureusement sans conséquence fâcheuse, est un moment venu troubler la séance. Le Prince de Chimay ayant voulu franchir une des barrières du *stand*, a fait une chute sur la face qui a provoqué une hémorragie nasale assez abondante.

La deuxième journée, dans laquelle devait être disputé le *Prix des Palmiers*, a été fort remarquable. Les concurrents étaient nombreux et le chiffre des spectateurs plus considérable que le premier jour.

Nous avons remarqué plusieurs dames appartenant à la haute société cosmopolite de Nice.

La poule d'essai a été partagée entre le prince de Furstemberg et M. Ansbach.

Le prix consistait en une magnifique jardinière représentant une chasse au cerf, estimée 3,000 fr. et 5,000 fr. ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second devait recevoir 1,000 fr. plus 35 % sur les entrées; le 3^{me} 500 fr. plus 25 %; le 4^{me} 15 %.

La lutte a été bien menée entre MM. Salting, Anderson et Jourdier.

M. Salting, dont le tir est un des plus réguliers, a été classé premier avec 8 pigeons sur 9; M. Anderson second, avec 7 pigeons sur 9; et M. Jourdier troisième avec 6 sur 9. M. Chillingworth a obtenu le quatrième rang.

La première poule qui a suivi le prix a été gagnée par le comte de Lambertye, puis un fusil et une

boîte de pistolets ont été mis en poule. Le fusil a été gagné par M. Zualart et la boîte par M. Bacci.

Plusieurs poules à un louis et à deux louis ont clos la journée qu'un temps splendide a favorisée.

Un temps désagréable a signalé la dernière réunion d'hier lundi. Le soleil était voilé par d'épais nuages gris, et l'on s'attendait à chaque instant à voir la pluie tomber. La foule des spectateurs était malgré cela assez nombreuse.

La poule d'essai a été partagée entre MM. Jourdier et Hamilton, puis a été tiré le *Prix de clôture*, handicap libre. Il consistait en un objet d'art et 3,000 fr. ajoutés à 50 fr. d'entrée. Le second devait recevoir 35 %, le troisième 25 %, le quatrième 15 % sur les entrées.

Quarante-un tireurs s'étaient fait inscrire. C'est le chiffre le plus élevé des trois journées.

Après une lutte assez longue entre M. Bedingfeld et M. Towneley, le premier est resté vainqueur avec sept pigeon sur huit. M. Towneley a été placé second, avec six sur huit; M. de Sper, troisième, avec cinq pigeons sur huit, et enfin M. Ch. Hayne, quatrième.

Dans les poules qui ont suivi, les vainqueurs ont été: MM. Halford, Zualart, Jourdier, etc.

Et maintenant que les concours de l'année sont terminés, disons aux tireurs: à l'année prochaine. Nul doute qu'ils ne reviennent avec le plus grand plaisir, car notre tir est disposé d'une façon si avantageuse, il leur offre des pigeons s'enlevant si rapidement et des prix d'une valeur si importante, qu'ils chercheraient vainement ailleurs d'aussi précieux avantages.

Le maestro Offenbach, fixé à Cannes depuis quelques jours, est venu à diverses reprises assister aux concerts de Monte Carlo.

Le concert donné hier au Casino avec le concours de M^{me} Conneau et de MM. de Nagornoff, Stennebruggen et de Vroyé, avait attiré un public aussi nombreux que choisi. Le nom de la cantatrice, si répandu dans le grand monde, expliquait cet empressement des dilettanti de la *high life*.

Ajoutons que le talent bien connu des autres virtuoses ne pouvait que contribuer à augmenter le chiffre des auditeurs. Aussi le succès a-t-il été complet. Chaque exécutant a été applaudi avec ferveur, et rappelé à la fin de chaque morceau.

Toute la presse niçoise a constaté déjà le talent hors ligne de MM. de Vroyé et de Nagornoff. Le

premier joue avec âme, et le second est presque le digne émule des Alard et des Sivori.

Un artiste que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre; il y a deux ans, M. Stennebruggen, a fait sa partie dans cette soirée. Ce virtuose a l'immense talent de se jouer de toutes les difficultés sur un des instruments les plus ingrats qui existent: le cor. Dans sa *Romance* il a fait preuve d'une science hors ligne.

Quant à M^{me} Conneau, nous ne croyons pouvoir mieux faire, après avoir constaté la façon remarquable avec laquelle elle a chanté la cavatine de l'*Italienne à Alger* et surtout la *Sérénade*, de Gonnod, que de reproduire les lignes suivantes publiées sur elle dans *Nice-Journal* par M^{me} Amélie Polonais :

« Celle qui a charmé, charmera toujours : telle était l'impression qu'on rapportait hier, de la matinée de M^{me} Conneau.

Ce charme, d'où vient-il, quel est-il ? Comment l'expliquer et le définir ?

Juliette Conneau est Corse et, sans doute, la contemplation de la mer, image de l'infini, l'influence de ce beau ciel du Midi si constant dans sa profonde sérénité, ont exercé sur son esprit et sur ses tendances, une action irrésistible !

Fille de Pasqualini peintre distingué, elle montra, dès l'enfance, un goût véritable pour la peinture et si la destinée l'a jetée dans un courant tumultueux contraire à ses aspirations, elle n'en a pas moins conservé l'empreinte de ses premières impressions, tout en apportant dans sa nouvelle vie, le tact et l'esprit d'une éducation essentiellement Parisienne.

Rossini avait une grande admiration pour M^{me} Conneau. Il a composé, pour son usage personnel, des morceaux inédits qu'il a écrits de sa main célèbre; il lui a confié également des traits à ajouter aux grands airs du *Barbier*, de *Sémiramide* et nulle ne sait mieux qu'elle, se montrer la digne interprète d'un tel maître.

C'est chez le prince de la mélodie qu'elle eût ses premiers succès d'artiste. Son talent de cantatrice est si bien indentifié avec ce génie créateur qu'il est composé à la fois du pathétique de Desdémone et de la grâce de Rosine.

Et je me demandais pourquoi ce charme ? D'où vient cette conquête du public dès la première note ? Tout ne s'explique-t-il pas lorsqu'on sait et même lorsqu'on ne sait rien d'elle, sinon qu'on l'écoute et qu'on est ravi. »

L'orchestre qui avait ouvert la soirée par la marche du *Tannhäuser*, l'a fermée par la *Marche persane*.

Le brillant succès que vient d'obtenir au théâtre de l'Odéon la charmante comédie d'Alexandre Dumas : *La jeunesse de Louis XIV*, a, comme tous les drames historiques, amené la publication, dans différents journaux, de détails biographiques et d'anecdotes sur les personnages mis en scène.

On a évoqué pour quelques instants au milieu des agitations de notre époque, le souvenir du Cardinal-Ministre, qui fait dans l'histoire de France, si grande figure entre Richelieu et Louis XIV. Mazarin a, en effet, attaché son nom au glorieux traité de Westphalie, qui a été jusqu'à la révolution de 1789, la loi de l'Europe. La diplomatie française a signé des traités plus brillants, elle n'en a conclu aucun dont les stipulations aient été aussi durables et dont les résultats aient été plus profitables à la grandeur du pays. (*)

(*) La France, par ce traité (1648) acquérait la Haute et Basse Alsace, Sandeau, Brisach, Haguenau, et se voyait confirmer la possession de Metz, Toul et Verdun.

Le Cardinal en 1659, négocia le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie Thérèse, et mit, par le traité des Pyrénées, un terme aux guerres entre la France et l'Espagne, ce qui porta au comble son influence et son pouvoir.

A côté de l'habile successeur de Richelieu, on a fait revivre ses nièces qui, toutes les cinq remarquables par la beauté, l'esprit et la grâce, contractèrent les plus hautes alliances et dont l'une, Marie Mancini, faillit même s'asseoir sur le trône de France.

Un détail curieux que nous n'avons vu citer nulle part et qu'on nous permettra de rappeler, c'est que le titre de duc de Mazarin conféré au fils du Maréchal, duc de la Meilleraie, lors de son mariage avec Hortense Mancini, nièce préférée du Cardinal et l'héritière en grande partie de son immense fortune, n'est pas éteint comme on le suppose communément.

Ce titre appartient aujourd'hui au Prince Souverain de Monaco, S. A. S. le Prince Charles III, qui en a hérité de sa grand-mère la Princesse Louise-Félicité-Victoire, fille unique du Duc d'Aumont, Pair de France et Premier Gentilhomme de la Chambre, et de Jeanne Durfort de Duras.

Cette dernière possédait du chef de sa mère la Duché-Pairie de Mazarin, qui à défaut de mâle passait aux femmes, lesquelles devaient en prendre le nom et les armes. C'est ce qui explique pourquoi dans les écrits du temps, Jeanne de Duras et après elle Louise d'Aumont sa fille, sont appelées souvent Duchesses de Mazarin. Elles signaient du reste de ce nom tous les actes relatifs à l'administration de leurs domaines personnels.

En 1777, Louise d'Aumont épousa le fils aîné du Prince Honoré III, né à Monaco en 1758 et qui régna de 1814 à 1819, sous le nom d'Honoré IV.

Son petit fils, S. A. S. le Prince Charles III est donc aujourd'hui le légitime possesseur du titre et des armes de Duc de Mazarin et le seul héritier du Cardinal qui puisse faire revivre un nom si glorieusement inscrit dans l'histoire.

Les trains de chemin de fer se dirigeant vers Nice, éprouvent presque tous des retards depuis quelque temps. Le *Courrier de Menton* en explique la cause dans les lignes suivantes :

Le mauvais état du tunnel du « Capo-Verde » on Cap-Vert, a amené la suppression de deux trains italiens, correspondant aux trains français, entre Vintimille et Gènes. Cette galerie, longue seulement de 400 mètres environ, a été construite dans un terrain extrêmement mouvant, et dans le bas d'une montagne qui aboutit au Cap.

Or, cette montagne, paraît-il, s'affaisse insensiblement et tend à descendre vers la mer.

Sur plusieurs points, les travaux ont été exécutés dans de si mauvaises conditions que, tôt ou tard, on sera obligé de les refaire entièrement, sous peine de laisser subsister sciemment des causes de danger. Aussi ne faut-il point s'étonner si les trains français ont quelquefois du retard.

La compagnie ne doit pas être mise en cause ; il ne faut accuser que les difficultés inhérentes à la situation que nous venons d'exposer, et à laquelle l'administration des chemins de fer de Paris, à Lyon et la Méditerranée est complètement étrangère.

On sait quel bruit ont fait à Paris, dans le monde scientifique, les découvertes du docteur Rivière, de Menton. Les squelettes des cavernes de *Baoussé Roussé* sont-ils anté-diluviens ou ne le sont-ils pas ? *That is the question*, comme disent les anglais.

En attendant que l'Académie des sciences se soit

prononcée d'une façon catégorique à cet égard, M. Georges Pouchet, un savant distingué, publie dans le *Siècle* sur ce sujet un long et intéressant article dont nous extrayons les passages suivants :

Quant aux armes et aux instruments, ils sont en os et en pierre. Un fragment de poignard, trouvé dans le voisinage du bras gauche, est en os ; les objets de pierre offrent une particularité très-rare : ils sont faits de grès et non de silex, comme tous les instruments découverts jusqu'à ce jour dans les grottes de Menton ; la forme des pointes de flèche est aussi un peu différente. M. Rivière pense que les premières tribus qui peuplèrent ces cavernes ont dû recourir d'abord, pour fabriquer leurs armes de chasse et de guerre, aux roches les plus faciles à trouver (et ce sont des grès dans ce pays là), en attendant qu'elles eussent découvert les gisements de silex d'où elles ont extrait plus tard les matériaux qui leur étaient nécessaires.

L'explication est assurément ingénieuse ; mais on ne saurait, d'autre part, se mettre trop en garde contre ces bonnes raisons vite données, où l'imagination, malgré nous, joue un rôle trop important, au grand dommage de la vérité scientifique. Les archéologues sont en général trop enclins à voir, dans les sépultures d'un individu quelconque, l'indice certain du temps où il a vécu. On s'expose ainsi à de graves déceptions. Les cadavres trouvés dans les grottes de Menton sont certainement du plus haut intérêt ; mais en faut-il conclure que les contemporains de ceux dont elles renferment les restes ont en réalité habité ces repaires, à défaut de demeures plus confortables ! Et parce qu'on ne trouve autour de ceux-là ni bronze ni fer, en doit-on conclure que ces métaux étaient à cette époque ignorés ou seulement que les habitants de ce petit coin n'étaient pas assez riches pour en posséder ?

Ne savons-nous pas que le fer même au temps d'Homère, était encore rare ? Qui nous dit même que les parents du défunt n'ont pas jugé ces objets trop précieux pour les perdre en les enfouissant avec le mort dans la terre et ne se les sont point partagés sur sa tombe ? Quand on trouve dans une sépulture des ustensiles de bronze ou de fer, on peut affirmer que l'homme enterré là a connu ces métaux ; on ne peut pas décider le contraire, s'ils font défaut.

Les réflexions de M. Pouchet sont certes des plus sensées ; pour des questions comme celles concernant les découvertes du Docteur Rivière, l'imagination doit être absolument laissée de côté ; les déductions ne doivent être tirées que d'une base solide. Il vaut beaucoup mieux le *nescio*, en certains cas, que l'affirmation tout simplement *imaginative*.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Menton. — Notre jeune et sympathique juge de Paix M. Filippi, vient de recevoir de S. A. le Bey de Tunis, la croix d'officier de l'ordre du Nichan Iftikar.

Cette nouvelle sera apprise avec la plus grande satisfaction par les mentonnais, car M. Filippi, malgré les difficiles et délicates fonctions qu'il remplit a su se concilier l'estime et l'amitié de tous. Ajoutons qu'il en sera de même à Monaco où M. Filippi compte beaucoup d'amis.

Nice. — Nous lisons dans le *Journal de Nice* les lignes suivantes relatives au concours régional qui doit s'ouvrir dans cette ville le 10 avril prochain :

Le nombre des déclarations reçues au ministère de l'Agriculture est très-considérable et dépasse de plus d'un tiers les déclarations du Concours Régional de 1865.

Tout semble donc promettre un grand succès. En ce qui concerne l'exposition horticole, internationale annexe au concours Régional organisée par notre société d'Agriculture et d'Horticulture de Nice et des Alpes-Maritimes, les déclarations reçues jus-

COURRIER DE PARIS

qu'au 15 mars promettent un concours très intéressant et très varié sous le rapport des exhibitions de végétaux rares et curieux, des collections de plantes et de fleurs qui sont annoncées, aussi bien que des objets et instruments de travail et d'ornementation horticole.

Notre société d'Horticulture espère que les récompenses seront en rapport avec le mérite des présentations. Indépendamment des médailles d'or et d'argent mises à la disposition du jury par la société elle-même, les jurés auront à leur disposition :

Une médaille décernée au nom du Roi de Suède et de Norvège, en souvenir de son séjour à Nice comme prince Oscar ;

Une médaille décernée au nom de S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco ;

Une médaille d'or décernée au nom des Dames de Nice, à la plus belle corbeille de fleurs.

Cannes. — Le Concours Agricole et Horticole de Cannes et de l'arrondissement de Grasse dont l'ouverture a eu lieu le jeudi 19 mars s'est prolongé jusqu'au lundi 23, jour où a été faite la distribution des récompenses accordées par le Jury d'examen.

Un Concours de musiques civiles a eu lieu le dimanche 22 dans l'enceinte spécialement affectée à cette destination et qui était établie à l'extrémité Est de la promenade des Allées. Cinq sociétés philharmoniques avaient répondu à l'appel du comité. C'étaient : la musique des Arcs et celles d'Antibes, de Biot, de Mougins et de Cagnes.

La musique d'Antibes a obtenu le 1^{er} prix ; celles des Arcs et de Cagnes le 2^{me} et enfin celle de Mougins le 3^{me} prix.

Mercredi, dit le *Courrier*, il nous a été donné d'entendre Philippe Buisson, le fameux tambourinaire, qui a fait courir tout Paris, ces dernières années.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de rendre compte de nos impressions sur le talent de ce virtuose. Mais nous espérons pouvoir le faire au prochain concert que M. Buisson donnera, nous y comptons, dans une de nos salles de spectacle.

Toulon. — Quelques coups de vent assez violents ont sévi dans notre région ; ils ont occasionné diverses avaries en mer, entr'autres la perte d'un bateau lesté par le travers des îles d'Hyères. Fort heureusement l'équipage est sain et sauf.

— Un banc d'anchois de quatre lieues de long sur deux kilomètres de large et un mètre d'épaisseur, a passé au large de Toulon, venant de l'ouest et se dirigeant vers l'est. Ce défilé a duré plus d'une heure ; les bateaux qui ont traversé cette colonne de poissons-voyageurs, sont rentrés chargés à couler bas. Cette émigration était accompagnée et suivie par des masses de sujets voraces qui voyagent également en ayant continuellement leur pâture à portée de leurs monstrueuses mâchoires.

— La frégate à voiles l'*Alceste*, commandée par M. Vignes, capitaine de frégate, est partie pour la Nouvelle-Calédonie, samedi, en touchant à Arzew pour reprendre les passagers condamnés laissés dans ce petit port de l'Algérie par la *Sibylle*.

Marseille. — Mercredi est arrivé dans notre ville venant de Chine, par le baquetbot l'*Ava*, le prince Yai, neveu du roi de Siam. Il est accompagné de M. Campbell, qui est chargé de le conduire en Angleterre. Ce jeune prince vient en Europe pour y faire ses études.

— Jeudi, dit le *Petit Marseillais*, ont commencé les opérations du posage du câble sous-marin qui doit relier Marseille à Barcelone. L'atterrissement du câble s'est fait à la plage du Prado, et dans quarante heures le posage a été terminé jusqu'à Barcelone.

M. le général Espivent de la Villesboisnet, commandant le 15^{me} corps d'armée, et M. de Tracy, préfet des Bouches-du-Rhône, ont assisté sur le bateau anglais la *Dacia* à la partie de cette opération qui s'est effectuée en vue de nos côtes.

Vous devez commencer à vous apercevoir que les gens du nord désertent votre région ; il arrive, en effet, journellement beaucoup d'anglais à Paris, venant tous ou presque tous du midi. Quant aux parisiens qui rentrent chez eux, ils sont également assez nombreux.

Le temps est très beau, mais il est incontestable qu'il doit être beaucoup moins doux que sur vos rives ensoleillées, aussi trouvé-je toujours étonnant cette manie qu'ont les touristes de désertir sitôt les stations hivernales. Le thermomètre marque encore six et sept degrés seulement le matin. C'est peu pour des personnes habituées à se mouvoir dans une atmosphère variant entre douze et vingt degrés.

Que voulez-vous la *stultitia hominis* sera éternelle comme lui.

Paris vient d'assister à une ascension scientifique des plus audacieuses. MM. Crocé-Spinelli et Sivel, membres de la société de navigation aérienne sont partis en ballon de l'usine à gaz de la Vilette et se sont élevés à 7,200 mètres. C'est la plus grande hauteur atteinte par le célèbre Gay-Lussac.

Ces messieurs se sont livrés à des études très intéressantes et, paraît-il, très concluantes relativement à quelques points encore obscurs de la science. Partis à 10 heures du matin de Paris, ils ont atterri à 6 heures du soir près de Troyes.

Une douloureuse parade a eu lieu ces jours-ci à l'école militaire. On y a dégradé le capitaine Mathuzewitch condamné à la peine de mort pour participation à l'insurrection communarde. Gracié de la peine capitale, le condamné sera déporté. Cinq ou six régiments assistaient à cette triste cérémonie. Plus de trois cents officiers de tous grades avaient en outre reçu l'ordre de se trouver sur les lieux.

Les yeux de beaucoup de braves soldats se sont mouillés lorsqu'on a arraché ses insignes au condamné et notamment la croix de la Légion-d'honneur qu'il portait. *Dura lex, sed lex*. Un égaré de plus qui a payé de l'honneur son fatal égarement.

Toutes les sommités du parti orléaniste étaient réunies, mardi, dans la Chapelle de Notre Dame de la Conception. On y célébrait le service anniversaire de la Reine Marie-Amélie. L'abbé Gounot, assisté de l'abbé Guelle, officiait.

Le comte et la comtesse de Paris, le duc d'Aumale, le prince de Joinville, la princesse Blanche, le duc de Nemours, le duc d'Alençon, le duc de Penthièvre etc., etc. assistaient à la cérémonie.

On a procédé ces jours-ci à l'élection du jury d'examen et de réception des œuvres d'art pour le salon de 1874. Voici les noms des élus :

Peinture. — MM. Bonnat, Henner, Robert-Fleury, Fromentin, Cabanel, Busson, Bernier, Hébert, Dubufe, Boulanger, Cabat, Philippe Rousseau, Vollon, Meissonier, Bouguereau.

Sculpture. — MM. Guillaume, Dubois, Cabet, Jouffroy, Chapu, Carpeaux, Perraud, Soitoux, Falguière.

Architecture. — MM. Violet-Leduc, Abadie, Duc, Garnier, Labrousse, Ballu.

Gravure. — MM. Henriquet-Dupont, François Veyrassat, Gaucherel, Sirouy, Laurens, Pisau, Boetsol.

C'est mardi prochain que sera ouverte la foire aux jambons. On a commencé déjà les préparatifs.

La distribution des places a été faite, et les marchands réunissent sur l'emplacement qui leur a été désigné, les planches destinées à la construction des baraques.

FAITS DIVERS.

D'après le contrat de mariage du duc et de la duchesse d'Edimbourg, la duchesse sera libre de suivre la religion grecque orthodoxe, et d'accompagner son mari dans les temples protestants. Les enfants seront élevés dans la religion protestante.

L'empereur de Russie accorde à sa fille, suivant l'usage établi, une rente de 190,000 francs, intérêt à 5 0/0 d'une somme de 3,700,000 francs, qui restera à la Russie.

Il lui donne, en outre, une somme de 280,000 francs.

dont la duchesse pourra entièrement disposer, ainsi que d'une partie des 3,700,000 francs.

La fortune particulière de la duchesse est de 2,250,000 francs. C'est donc en tout un revenu de plus de 300,000 francs, qu'apporte de son côté seul la duchesse d'Edimbourg.

On a fait à Lyon, sur le Rhône, l'expérience d'un bateau à vapeur muni du propulseur Salmon perfectionné.

Le propulseur Salmon, qui porte le nom de son inventeur, mort à la peine comme tant d'autres, se compose simplement d'un cylindre danté, étanche, tournant tangentiellement dans un tambour concentrique et isolateur de l'eau sans aucun chenal, placé au centre du navire.

Le cylindre propulseur est armé d'un très-petit nombre de pales d'une hauteur minime (six de 20 centimètres de hauteur chacune, sur 1,80 de long) et ne dépasse pas la quille qu'il laisse intacte ; le cylindre vient effleurer la fondure du bateau, de telle sorte qu'à l'arrêt la fondure se trouve pour ainsi dire unie, les pales étant disposées de manière à boucher presque hermétiquement l'espace dans lequel se meut le propulseur.

Le bateau a descendu le Rhône, de Perrache à Vénissieux, faisant 30 kilomètres à l'heure, en évoluant avec la plus grande facilité.

L'expérience a pleinement réussi et a démontré les avantages incontestables de ce nouveau système, qui avaient déjà été reconnus par le jury de l'Exposition de Lyon de 1872.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 23 au 29 Mars 1874.

SAYONE. b. *Marietta*, italien, c. Solari, ardoises.
GOLFE JUAN. b. l'*Alexandre*, français, c. Grisole, sable.

ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
ID. b. l'*Indus*, id. c. Jovenceau, id.
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Laurent, id.

MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides.
NICE. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, sable.
CETTE. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, vin.
GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïa, sable.

Départs du 23 au 29 Mars 1874.

NICE. cutter, *Cicetta*, italien, c. Pessana, moëlons et cercles en bois.

ID. b. *Marietta*, id. c. Solari, ardoises.
GOLFE JUAN. b. l'*Alexandre*, id. c. Grisole, sur lest.

ID. b. l'*Indus*, id. c. Jovenceau, id.
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Laurent, id.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides.
VILLEFRANCHE. b. *le Marin*, in. c. Arnulf, id.
ID. b. *Résurrection*, id. c. Arnulf, id.

Sommaire du dernier numéro de la *Chasse Illustrée*.
Consommation du gibier à Paris. — Le bison blessé. — La chasse à la ficelle. — L'affût de la bécasse. — Memento mensuel du chasseur. — Une battue aux loups dans les Vosges. — La chasse devant les agriculteurs de France. — Acclimatation et zoologie. — Cuisine de pêche. — Steeple chase d'Auteuil. — Tir aux pigeons. — Echos.

LA SEMAINE PARISIENNE

GAZETTE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET MONDAINE

Paraissant le Jeudi

Sport, Musique, Théâtres, Poésies.

Abonnements: Paris et Province, 1 an 25 fr. 6 mois 14 fr. 54, rue Taibout, Paris.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La **Principauté de Monaco**, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de **Monaco** est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de **Monaco**, dominant la baie, est placé **Monte Carlo**, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino de Monte Carlo** offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de **Monaco**, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à **Trouville**, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

BAINS DE MER DE SCHEVENINGUE

PRÈS DE LA HAYE (HOLLANDE).

PLAGE SUPERBE DE SABLE FIN SANS GALETS

HOTEL D'ORANGE

SITUÉ SUR LA DIGUE DE MER

Confort, 155 Chambres, 20 Salons, Salon de Lecture, Salon de Conversation, Salles de Concerts et de Bals

RESTAURANT ET CAFÉ. — TABLE D'HOTE

OUVERTURE LE 1^{er} JUIN 1874

12 Pavillons — Châlets — Laiteries — Villas et Terrasses.

Propriété de la Société Immobilière de Scheveningue.

Tramway de la Gare de la Haye jusqu'à la plage.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

GRAND DÉPOT

de

VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.

Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1874

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT

DE LA VILLA DES ORANGERS

TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera

à la Condamine.

TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON

Rue du Milieu, Monaco.

TABLE D'HOTE — PENSION.

RESTAURANT DE LA PENSION SUISSE

tenu par G. VOIRON, à Monte Carlo

TABLE D'HOTE à 6 h. — 4 Fr. (vin compris).
Salon, Piano, Cabinets particuliers.

Fabrique de Boissons Gazeuses

A. STREICHER.

Rue des Briques, à Monaco.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Chemin de Fer Paris-Lyon-Méditerranée.

DE MONTE CARLO A NICE

STATIONS	DÉPARTS					
	matin	matin	soir	soir	soir	soir
Monte Carlo.	7 48	11 20	1 58	4 10	7 54	11 06
Monaco . . .	8	11 27	1 04	4 19	8 02	11 14
Nice	8 42	12 15	1 44	5 02	8 45	11 51

DE NICE A MONACO

STATIONS	DÉPARTS					
	matin	soir	soir	soir	soir	soir
Nice	8 16	12 44	2 45	4 37	6 50	9 15
Monaco . . .	9 03	1 33	3 22	5 25	7 26	9 57

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE
en 1873.

Extrait du Rapport adressé à S. Exc. le Gouverneur Général de la Principauté par M. Antoine Bertora, Commissaire du Gouvernement près l'Exposition Universelle de Vienne.

C'est à l'auguste initiative de S. A. S. le Prince de Monaco qu'a été due la participation de la Principauté à l'Exposition Universelle de Vienne.

Les progrès faits pendant ces dernières années par l'industrie locale, ont pu ainsi se révéler, et ils ont été constatés par un Jury composé des hommes les plus éminents du monde entier. C'est donc surtout à S. A. S. Charles III que les exposants monégasques doivent rapporter le succès qu'ils ont obtenu et les avantages qui en seront la conséquence logique.

Le Prince Honoré V, puis le Prince Florestan I^{er}, également préoccupés de l'avenir de la Principauté, avaient déjà essayé de créer, à leurs propres frais, sur le territoire, plusieurs industries étrangères, mais le manque de débouchés, la difficulté des communications et d'autres causes qu'il est inutile d'énumérer, avaient rendu stériles ces généreux efforts qu'il est juste de signaler et qui dénotaient un souci véritable des intérêts du pays.

Depuis l'ouverture de la voie ferrée, qui, en reliant Monaco à la France et à l'Italie, attire vers la Principauté une population cosmopolite habituée au luxe, la petite industrie locale tend sans cesse à se transformer.

Le Prince a pensé, avec raison, que c'était vers des industries artistiques appropriées au pays, qu'il fallait diriger l'esprit de la population.

Les beaux travaux exécutés au Palais, par ses ordres et sous son inspiration, ont été le premier stimulant, et, plus heureux que ses prédécesseurs, le Prince Charles III peut constater aujourd'hui la favorable influence de cette direction imprimée à l'activité du pays.

Un nombre relativement considérable de récompenses a été accordé à l'exposition monégasque, visitée par tout ce que Vienne renfermait d'illustres voyageurs. Ce succès si flatteur, obtenu malgré la précipitation avec laquelle a dû être, pour ainsi dire, improvisée notre section, a été constaté, par la presse des deux mondes, et la jeune industrie de la Principauté a trouvé dans cette approbation universelle un grand encouragement.

LE PAVILLON.

Ce pavillon, élevé dans le parc du Prater, au milieu d'un charmant jardin, a été construit sous la direction de M. Janty, architecte, sur les dessins fournis par la société industrielle et artistique de Monaco, revus par M. Lefuel, membre de l'Institut, et approuvés par le Prince.

Il se composait d'un gracieux bâtiment rappelant dans ses lignes extérieures le style de la Renaissance italienne. Il comprenait un vestibule vitré de même style, en forme de Verandah, donnant accès dans la principale pièce, derrière laquelle se trouvaient quelques dépendances intérieures.

Cette salle, meublée de tables, de vitrines et d'étagères en bois noir relevé de filets rouges dans le style néo-grec, avait reçu, sur ses quatre faces, une décoration rouge antique avec des réserves de fonds noirs, sur lesquels se détachaient des figures en pied de déesses et de muses.

Elle tirait son principal ornement des objets d'art exposés, que l'on avait disposés avec tout le soin possible pour les mettre en lumière et afin qu'ils se fissent mutuellement valoir.

Le fond était occupé par un grand tableau représentant les vues pittoresques de la Principauté.

Au milieu, une belle gaîne Louis XIV supportait le buste en marbre du Prince Souverain de Monaco.

LES PRODUITS EXPOSÉS.

Les nombreux produits envoyés par la Principauté à l'Exposition Universelle de Vienne se divisaient en trois grandes catégories.

1° Les produits naturels du sol monégasque proprement dit.

2° Les produits industriels.

3° Les produits artistiques.

Les produits naturels avaient été fournis par les principaux propriétaires de la Principauté.

Les produits industriels et artistiques avaient presque tous été exposés par la société industrielle et artistique de Monaco.

Cette société a occupé dans la section une telle place, le succès obtenu près du public par ses produits a été si éclatant, les récompenses qui lui ont été décernées par le jury international ont été trop nombreuses pour ne pas rappeler, avant d'entrer dans l'examen des groupes, le programme qu'elle se traçait lors de sa fondation.

« Donner aux produits naturels de la Principauté une valeur industrielle.

« Créer à Monaco, entre la France et l'Italie, un centre artistique cosmopolite, sans autre parti pris que celui de la pureté du style et du fini de l'exécution.

« Le sol de la Principauté est fertile en plantes et en fleurs; ces plantes et ces fleurs sont distillées par le laboratoire de la société et deviennent des parfums ou des agents thérapeutiques.

« Plusieurs espèces d'arbres arrivent, sur le territoire monégasque, à une grosseur, à un développement remarquables; les bois de ces arbres, travaillés par des artistes experts en des genres différents, se transforment en coffrets à bijoux, en boîtes à châles, en jardinières, etc.

« Enfin la terre des pays environnants se prête à l'industrie du potier; cette terre apprêtée, modelée, rehaussée d'émaux par des mains habiles, constitue une troisième branche d'industrie, celle de la poterie artistique. » (*)

GROUPES II.

Dans ce groupe, consacré aux produits du sol monégasque, les principaux propriétaires avaient envoyé, pour donner un utile exemple aux cultivateurs du pays, les produits dont le perfectionnement serait fort avantageux au point de vue de l'exportation. Tels sont les citrons, dont Monaco fait depuis quelques années un commerce assez étendu avec l'Amérique (**) et l'huile vierge qui égalerait celle de Provence si, dans le but d'augmenter le rendement de l'olive, on ne laissait ce fruit acquérir un degré de maturité nuisible à la qualité.

Un pays d'une étendue restreinte doit viser à améliorer ses produits plutôt qu'à en augmenter la quantité, ce qu'ont très bien compris les propriétaires exposants.

M^{me} Marie Blanc a envoyé, entre autres produits de ses propriétés, de l'huile d'olive vierge d'une grande pureté, des citrons, des caroubes, puis des feuilles d'oranger, d'olivier, enfin des feuilles d'*Eucalyptus globulus* considérées comme plantes médicinales.

Quelques mots sur ce dernier arbre qui, on le verra plus loin (***) est dans la Principauté l'objet d'expériences et de travaux intéressants.

L'*Eucalyptus globulus*, décrit et dénommé pour la première fois en 1792, par le voyageur La Billardière, est originaire de la terre de Van Diemen (Australie), où il est aussi connu sous le nom de gommier bleu de Tasmanie; il appartient à la famille des myrtacées.

Signalé par le savant docteur F. Mueller, directeur du jardin botanique de Melbourne, dans ses *Fragments phytographiques Australias*, il n'a été introduit en Europe qu'en 1856, par les soins de M. Ramel, naturaliste français. Depuis, il s'est promptement répandu, grâce à la rapidité extraordinaire de sa croissance, dans le midi de la France, la Corse, l'Algérie, l'Égypte, l'Italie et enfin dans la Principauté de Monaco.

Les excellents travaux de M. Gastinel-Bey, directeur du jardin d'acclimatation du Caire, des docteurs Gimber, (de Cannes) et Gabler, de M. Em. Delpech, ceux de M. Troitier, l'éminent agriculteur algérien, les observations chimiques du regretté docteur Brunel, président de la société de médecine de Montevideo, les rapports insérés au *Bulletin* de la société d'acclimatation de France, enfin les recherches chimiques de MM. Cloëz, Sicard, Vauquelin et Luciani, et celles plus récentes faites au laboratoire de Monte Carlo ont constaté d'une manière irréfragable, les nombreux avantages que l'on pourra tirer de la culture de cet arbre au multiple point de vue du reboisement, de l'assainissement des contrées fiévreuses, de la production des bois de construction, et enfin des services pathologiques qu'il est appelé à rendre.

M. Félix Gastaldi a exposé des citrons et de l'huile d'olive vierge, qui ont été honorés par le jury d'un *diplôme de mérite*.

MM. Bellando de Castro et de Loth avaient également envoyé des citrons et de l'huile d'olive vierge à l'excellente fabrication de laquelle on a accordé de justes éloges.

La sériciculture monégasque était représentée par M. Eugène Aragon, qui avait envoyé des échantillons de trois récoltes faites par lui dans le cours de la même année sans le secours de l'étuve.

La première récolte avait eu lieu pendant la première quinzaine du mois de juin, la deuxième à la fin d'août, et la troisième dans les premiers jours du mois de décembre.

Ces résultats ont été obtenus au moyen de graines provenant de Notre-Dame de Beauvezet-Monferrat, (Var) et qui avaient été simplement placées dans une chambre exposée au midi.

(*) Catalogue spécial de la Principauté.

(**) Les citrons d'été, *Verdami*, assureraient à Monaco la supériorité dans le Commerce de ces fruits par l'excellence et la finesse de leur jus, quand ils ne seraient pas les seuls qui pussent supporter un long voyage. (M. Henri Méuvier).

(***) Groupe III.

GROUPES III.

M. le Docteur Chevalet avait envoyé une *teinture balsamique*, dissolution alcoolique de divers principes résineux odoriférants, dont l'emploi est, avec raison, préconisé contre les rhumatismes, la faiblesse de la vue, la surdité et les ulcères.

M. Muratore, pharmacien à Monaco, a exposé plusieurs produits d'un mérite réel, entre autres l'*extrait d'olivier* et le *sirop de raquette*. La base de ce sirop est le principe mucilagineux que contient abondamment le *Cactus opuntia* ou raquette, si répandu dans la Principauté. Ce mucilage donne au sirop une propriété antiphlogistique.

La société industrielle et artistique de Monaco avait disposé sur une étagère spéciale et dans des flacons de style antique du plus gracieux effet, des produits aussi variés que remarquables.

Sa pâte pectorale de caroubes est un souvenir de l'ancienne médecine arabe. En effet, la siliqua ou gousse de caroubier contient un principe mucilagineux très-efficace contre l'inflammation des bronches.

Le papier *anti-moustique* et *anti-mite* à base de pyrèthre, exposé par la même société, exhale en brûlant une odeur aromatique fort agréable, qui a la propriété de détruire les mites et d'endormir les moustiques; il serait superflu de faire ressortir les avantages d'un agent si efficace et d'un emploi si facile contre un des fléaux les plus désagréables des contrées méridionales.

L'*Eucalyptus globulus*, dont il a été question plus haut, a servi de point de départ à de nombreux et intéressantes expériences faites au laboratoire de Monte Carlo. Ces expériences ont donné divers produits dont voici l'énumération: essence d'*Eucalyptus globulus*, hydrolat, alcoolat, vin, sirop, extrait aqueux, extrait alcoolique et poudre de feuilles.

Ces produits ont été préparés avec le plus grand soin et sont parfaitement purs. On en comprendra l'importance et l'utilité lorsque l'on saura qu'il résulte des travaux de M. Gastinel-Bey, professeur de chimie à l'école de médecine du Caire et des observations cliniques du Docteur Brunel, récemment enlevé à la science, que la feuille de l'*Eucalyptus* est un succédané puissant du quinquina, que la Chirurgie l'emploie comme désinfectant et comme stimulant local des plaies, et que la médecine s'en sert avec succès pour activer les digestions difficiles, combattre l'algidité du sang et guérir les affections catarrhales.

Les essences du laboratoire de Monte Carlo méritent également une mention spéciale. On sait qu'abstraction faite de quelques fabricants intelligents, il n'y a guère de progrès à noter dans la distillation des parfums tandis que grâce aux appareils de Cail et d'Egrot, celle des alcools se perfectionne chaque jour.

L'introduction de la vapeur dans cette opération n'a malheureusement rencontré que peu d'adhérents parmi les parfumeurs dont la plupart distillent encore à feu nu.

C'est, au contraire, en appliquant les plus récentes découvertes de la science que le laboratoire de Monte Carlo a procédé à la distillation des essences qu'il présentait au jury.

Son matériel, sortant des ateliers de M. Egrot, *rectificateurs, appareils de déplacement, alambics*, tant intermittents que continus, *appareil à colonne*, etc., est, au point de vue du perfectionnement, le dernier mot de la science pratique dans la construction de ces appareils spéciaux. C'est grâce à ces appareils, au choix consciencieux des matières premières et à l'emploi des procédés les plus nouveaux que le laboratoire de Monte Carlo a pu exposer des essences dont la supériorité a été hautement reconnue et récompensée.

L'*eau de fleur d'oranger* qu'il exposait n'a pas été moins appréciée. On ne trouve généralement sous cette dénomination qu'une eau provenant de la distillation des feuilles de l'oranger dont les propriétés médicales ne sont pas les mêmes que celles des fleurs, mais dont le prix est dix fois moindre que celui de la véritable *Eau de fleur d'oranger*. Le laboratoire de Monte Carlo en avait envoyé de plusieurs sortes, toutes extraites de la fleur du bigaradier et à des degrés de concentration bien supérieurs à ceux du commerce. L'une d'elles représentait quatre kilog. de fleurs par litre.

Des remarques analogues peuvent être faites sur l'*Eau de Cologne* exposée par la société industrielle et artistique de Monaco. Les eaux de Cologne allemandes, dont la célébrité est de vieille date, semblent vivre un peu sur leur ancienne réputation. Le laboratoire de Monte Carlo n'emploie, pour son eau de Cologne ou de Monaco que des alcools de Montpellier, bien supérieurs à ceux du Nord, et des essences d'une absolue pureté fabriquées par lui-même, double condition que ne peuvent remplir les industriels de Cologne. Ce choix de matières premières, outre le soin apporté aux manipulations, est pour beaucoup dans la supériorité de ce produit accueilli à l'Exposition universelle de Vienne avec une faveur marquée.

Citons encore l'*eau-de-vie de lavande*, l'*eau de Monaco*, le vinaigre de toilette, les extraits pour le mouchoir, notamment le Monte-Carlo-bouquet et le Marie-bouquet, un excellent élixir dentifrice etc.

Les mêmes qualités ont fait distinguer les divers produits du laboratoire de Monte Carlo, dont l'ensemble a été honoré par le jury international d'une *meilleure daille de mérite*.

GROUPE IV.

Dans ce groupe, un *diplôme spécial* a été accordé à la liqueur connue sous le nom de *Gallia* et classée dans la section C.

L'idée qui a présidé à la composition de la *Gallia* est la suivante : créer une liqueur hygiénique, réconfortante et fébrifuge à la fois, pour l'usage des intrépides explorateurs des contrées chaudes et malsaines, des soldats, (*) des marins en expédition, en un mot de tous ceux qui doivent affronter de grandes fatigues et des climats extrêmes ou dangereux.

On a trouvé la formule de cette liqueur dans l'association du café moka pur et du quinquina royal combinés dans certaines proportions avec l'eau-de-vie de cognac. Depuis, on a composé, en substituant le thé au café, une liqueur pour dessert fort agréable et qui convient aux personnes dont l'organisme a besoin d'être tonifié.

Il résulte d'expériences faites à Vienne, durant l'Exposition, par des médecins des hôpitaux, que la *Gallia* est, en outre, employée avec succès contre le choléra, pendant la période dite de *réaction*.

GROUPE V.

Dans la section consacrée aux fleurs artificielles, le jury a distingué quatre expositions :

Celle de la collectivité des fabricants parisiens, Les fleurs en plumes de Rio Janeiro, L'exposition de la comtesse Pauline Baudissin, (dans la galerie autrichienne)

Et enfin celle de la Société industrielle et artistique de Monaco, faite avec le concours de M^{me} Delaplace.

Une belle collection de roses du plus beau coloris, un plant de *Diclytra* d'une merveilleuse légèreté, un pot de *réséda* d'une étonnante imitation, des fleurs de pêcher aux nuances tendres, un *fuchsia*, des orchidées ont surtout attiré l'attention du jury qui leur a décerné une *medaille de bon goût* récompense justifiée par la rare perfection avec laquelle étaient imitées les formes et les couleurs que présente la nature.

GROUPE VIII.

La Société industrielle et artistique exposait dans le groupe VIII une collection de bois d'ébénisterie empruntés aux essences du pays (bois d'olivier, de caroubier, de cyprès, de citronnier, d'oranger) et employés pour la fabrication de meubles, de la tableterie et de la marqueterie.

A côté de ces matières premières, la société présentait un grand nombre d'objets tournés et sculptés, ainsi que diverses marqueteries sur bois.

On a beaucoup admiré un meuble à bijoux, en bois de citronnier, du genre de ceux appelés « *cabinets* » au temps de la Renaissance. Ce joli meuble, du style le plus pur, sur les panneaux duquel on voyait d'exquises marqueteries représentant des colibris, des fleurs et des papillons, était incrusté de plaques en lapis lazuli et orné de statuette en argent mat repoussé, exécutées par MM. Fannièr.

Nous mentionnerons aussi un magnifique coffre en bois d'olivier, doublé de cyprès à l'intérieur, décoré de charmants émaux et auquel était adapté un nouveau système de fermeture hermétique.

Citons pour mémoire un beau porte-gravures en bois d'olivier, puis des vases, des jardinières, des boîtes, des coffrets, des mosaïques en bois sur ivoire, genre créé par la société industrielle et artistique, et mille petits objets en bois du pays, ornés de marqueteries, ou montés en bronze doré, un cadre Louis XVI

(*) Cette liqueur, généreusement mise à la disposition des ambulances par Mme Marie Blanc, a rendu de très-réels services pendant la guerre Franco-Allemande.

avec mosaïque à double face, traversant l'épaisseur du bois et en relief sculpté d'un côté — procédé nouveau qui a été très-remarqué — puis des palmes habilement tressées, des gourdes artistiques de Monaco, d'une décoration aussi élégante qu'originale, et nous n'aurons donné qu'une faible idée de cette remarquable partie de notre exposition, à laquelle le jury a décerné une *medaille de mérite*, indépendamment d'une *medaille de coopération* obtenue par le regretté Sofflich, l'habile artiste à qui l'on devait les mosaïques sur bois.

GROUPE IX.

L'exposition de ce groupe n'a pas été l'un des moindres succès de la section monégasque. Outre les belles jardinières en marbre noir de Belgique, avec incrustations polychromes de style renaissance exécutées sur ses dessins, la Société industrielle et artistique exposait une nombreuse série de poteries, dont le mérite sérieux et la grande originalité n'ont point échappé aux visiteurs de l'Exposition ni surtout aux amateurs d'objets d'art.

Au nombre des belles pièces qui figuraient dans cette collection nous citerons :

1° Un grand plat genre Palissy, qui peut rivaliser avec les plus remarquables imitations que feu Avisseau (de Tours) ait laissées du grand potier.

Le fond figurait une eau dormante sur laquelle s'épanouissaient des nymphéacées; les bords, encadrés de baguettes rustiques, présentaient, sur un lit de mousse, de fougères et de roseaux, tout un monde de reptiles et d'insectes.

2° Un plat ovale, style Henri II, fort élégant.

3° Un plat rond fond bleu de Sèvres, portant au milieu l'écusson de la Principauté de Monaco et orné de fantaisies du meilleur effet.

4° Un surtout de table composé de deux pièces : un grand plateau entouré d'une couronne de fleurs modelées en relief, sur lequel se posait une magnifique coupe, fond bleu de Sèvres, ornée de fleurs également en relief.

5° Deux jardinières imitant l'osier tressé et ornées d'une profusion de fleurs en relief.

6° Enfin une série de vases des formes les plus diverses et les plus élégantes, de hottes à fleurs, de suspensions, imitant aussi l'osier tressé et autour desquels grimpaient ou s'enroulaient avec grâce des feuillages et des fleurs, lierres sombres, glycines violettes de la Caroline, jasmin de Virginie aux fleurs pourprées, pâles digitales aux cloches retombantes, marguerites des prés aux pétales blancs, au calice d'or, roses de toute sorte et de toute couleur, en un mot les plus gracieux spécimens de la flore des jardins choisis et disposés avec un goût exquis.

Ces objets, au galbe toujours élégant, modelés à la main par M. et M^{me} Fischer avec une légèreté, une adresse incomparables, sont, avant d'être revêtus de leurs dernières couleurs, l'objet de manipulations très-déliées durant leurs cuissons successives.

Le jury a beaucoup admiré ces produits artistiques de la Principauté et leur a accordé une *medaille de bon goût*, ainsi que deux *medailles de coopération* pour les artistes qui exécutent ces merveilleux travaux.

On remarquait aussi des vases et des alcarrazas en terre rouge, de forme antique et décorés avec une élégante sévérité. Cette industrie, à son aurore, promet beaucoup pour l'avenir.

GROUPE XXIV.

Les regards des visiteurs du pavillon de Monaco étaient attirés par un grand tableau panoramique de la Principauté peint par M. Van Elven.

Cet artiste avait su disposer avec un rare bonheur et une entente harmonieuse des couleurs, les vues

du pays monégasque autour de la vue principale représentant le palais et la ville groupés sur le rocher de Monaco.

On a également accordé un juste tribut d'éloges aux quatre médaillons en marbre de Carrare ornant la gaine en bois noir, sur laquelle était placé le beau buste du Prince dû au ciseau de l'éminent sculpteur M. Mathieu Meusnier.

Ces médaillons, du travail le plus délicat, représentaient, en bas relief, les quatre saisons. Rarement l'artiste, M. Matabon, a été mieux inspiré que dans cette composition gracieuse, pleine de mouvement et de vie.

LE JARDIN.

Il nous reste à parler du jardin créé, ou pour mieux dire improvisé par la société industrielle et artistique, et qui était un des principaux attraits de l'Exposition de Monaco.

Le terrain à peu près dénudé qui entourait le pavillon avait été transformé comme par une baguette magique, en un jardin dessiné avec goût, planté d'arbustes et de fleurs monégasques ou acclimatées dans la Principauté. Il était entouré d'une jolie grille à hauteur d'appui permettant aux promeneurs de le voir de l'extérieur.

Les parietaires de la flore ligurienne couraient sur un rocher artificiel, des anfractuosités duquel s'élançaient dans un ingénieux enchevêtrement, le figuier raquette et les diverses variétés d'aloès.

De quatre grands vases pompéiens d'une ornementation classiquement sévère s'élevaient deux magnifiques agaves et deux aloès de dimensions colossales. Des orangers et des citronniers d'espèces variées étaient disposés avec art et répandaient leur parfum pénétrant; l'*Eucalyptus globulus* éveillait par son feuillage glauque la curiosité des promeneurs ainsi que les belles touffes de ricin sanguin d'une hauteur inusitée. Le faux poivrier, le *Ficus elastica* ou caoutchouc, les sorghos, l'aloès corne de bélier, les yuccas attiraient également l'attention.

Dans les jardinières et dans les parterres on admirait une très-belle collection de géraniums simples et doubles, les amaryllis, la collection de balsamines, les solanées, les verveines et surtout les deux collections de glaïeuls et de lis du Japon fort complètes et renfermant les variétés les plus rares et les plus remarquables.

Ce jardin créé, nous l'avons dit, avec une extrême rapidité, sur un terrain défectueux et dans un climat si contraire à notre flore, n'en a pas moins prospéré à force de soins, et il a contribué par son bel aspect à attirer vers notre exposition un public nombreux et se renouvelant sans cesse. Aussi a-t-il bien mérité le *diplôme* qui lui a été décerné par le jury.

En résumé dix récompenses (*) ont été attribuées à l'exposition de la Principauté, dont tous les essais ont été ainsi couronnés de succès.

Ce début heureux est une grande satisfaction pour le présent, un précieux encouragement pour l'avenir.

En fournissant à l'industrie locale jusqu'ici ignorée l'occasion de se faire connaître de l'Europe sous un jour si favorable, le Prince Souverain a donné un éclatant témoignage de sa sollicitude éclairée pour la prospérité de l'Etat et a acquis de nouveaux titres à la reconnaissance du pays.

(*) Médailles ou diplômes.